



Communiqué

de l'agence sur les drogues de l'UE à Lisbonne

L'USAGE RECREATIF DE PROTOXYDE D'AZOTE — UNE PREOCCUPATION CROISSANTE POUR L'EUROPE

Pas d'affaire de rire — un nouveau rapport montre une augmentation de l'usage récréatif de protoxyde d'azote

(21.11.2022, LISBONNE **EMBARGO 00.01 WET/Lisbonne | 01.01 CET/Bruxelles**) L'augmentation de l'offre et de l'usage récréatif de protoxyde d'azote (« gaz hilarant ») est au centre d'un nouveau rapport publié aujourd'hui par l'**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)**.

La publication — ***L'usage récréatif de protoxyde d'azote : une préoccupation croissante pour l'Europe*** — met en évidence les risques et les dommages associés à ce produit, qui est désormais largement disponible, bon marché et populaire auprès de certains jeunes ⁽¹⁾.

Le protoxyde d'azote est légalement utilisé à des fins médicales, industrielles, commerciales et scientifiques (par exemple, comme additif alimentaire ou anesthésique en médecine). Depuis plus de 200 ans, il fait l'objet d'un usage détourné pour ses effets psychoactifs, notamment dans la recherche d'euphorie, de relaxation et de détachement ⁽²⁾. Au cours de la dernière décennie, son usage récréatif a fortement augmenté dans de nombreuses régions du monde. Dans certains pays européens, des préoccupations particulières ont été exprimées depuis 2017–2018, lorsque ce produit psychoactif est devenu plus largement disponible et en plus grandes quantités.

« La popularité croissante de protoxyde d'azote pourrait s'expliquer dans une certaine mesure par sa grande disponibilité, son faible prix, ses effets à court terme et la perception générale des consommateurs comme un produit psychoactif relativement sûr », indique le rapport.

L'analyse examine la situation actuelle, les risques et les réponses à l'usage récréatif du gaz en Europe et passe en revue sa chimie, sa pharmacologie et sa toxicologie. Sept études de cas sont présentées dans le rapport: **Danemark, Irlande, France, Lituanie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni** ⁽³⁾.

Un autre facteur clé lié à l'utilisation accrue du gaz à des fins récréatives est la disponibilité généralisée de petites cartouches de 8 grammes d'oxyde nitreux (utilisées pour remplir des ballons à partir desquels le gaz est inhalé). Ces cartouches, couramment utilisées comme poudre propulsive aérosol pour fabriquer de la crème fouettée, sont peu coûteuses et faciles à acheter auprès de sources légales, telles que les magasins de proximité, les supermarchés et les fournisseurs en ligne.

Mais les fournisseurs ont également commencé à vendre des bouteilles de gaz plus grandes (15 kg), ciblant délibérément le marché des loisirs. Cela rend le gaz nettement moins cher et est considéré comme favorisant une consommation plus large, plus lourde et plus régulière. Dans certains domaines, les médias sociaux jouent un rôle important dans la publicité et la vente de ce produit psychoactif.

Le rapport note qu'« une chaîne d'approvisionnement rentable et en expansion s'est développée, avec des boutiques spécialisées sur internet qui font la promotion directe du gaz pour son usage récréatif ou qui le proposent sous couvert de son utilisation pour fabriquer de la crème fouettée ».

Effets négatifs sur la santé : intoxications, brûlures et lésions du système nerveux

« Le nombre de personnes qui consomment de protoxyde d'azote ayant augmenté, tout comme le nombre d'intoxications », indique le rapport. Ces intoxications, bien que relativement faibles en nombre, tendent à être associées à une consommation plus lourde ou plus fréquente. Le rapport fait état d'une augmentation légère mais significative des signalements d'intoxications aux centres antipoison. Au **Danemark**, le nombre de cas est passé de 16 en 2015 à 73 en 2021. En **France**, 134 cas ont été signalés en 2020, contre 10 en 2017. Dans le même temps, aux **Pays-Bas**, le nombre de cas est passé de 13 en 2015 à 144 en 2020.

De nombreux cas signalés aux centres antipoison depuis 2017 impliquent des degrés variables de lésions du système nerveux (neurotoxicité) dues à l'inactivation irréversible de la vitamine B12 dans l'organisme (une vitamine essentielle pour un fonctionnement nerveux sain). Parmi les autres sujets de préoccupation figurent les gelures graves (brûlures causées par l'exposition au gaz de congélation émis par le conteneur) et les lésions pulmonaires, généralement causées par des bouteilles plus grandes en raison d'une pression élevée. En outre, les accidents de voiture impliquant le gaz ont également considérablement augmenté dans au moins un pays (**Pays-Bas**).

Néanmoins, le rapport souligne : « Il est important de reconnaître que la grande majorité des personnes ne consomment pas de protoxyde d'azote. Ceux qui consomment généralement de petites quantités ne le font que rarement ».

Pour **Alexis Goosdeel, directeur de l'EMCDDA** : « L'augmentation de l'usage récréatif de protoxyde d'azote dans certaines régions d'Europe est préoccupante. Les consommateurs ont généralement le sentiment que l'inhalation de protoxyde d'azote est sans danger. Pourtant, nous constatons qu'une consommation plus fréquente ou plus lourde du gaz augmente le risque de dommages graves, tels que des lésions du système nerveux. Il est donc important d'éviter de normaliser et de promouvoir involontairement sa consommation. Des actions ciblées et des recherches supplémentaires sont nécessaires pour améliorer la compréhension des risques et réduire les dommages ».

Répondre au problème: nécessité d'un suivi plus étroit

« Notre compréhension de la consommation, des risques et des réponses efficaces est limitée, en partie parce que ce niveau de consommation récréative est relativement nouveau », indique le rapport. Dans ce contexte, la surveillance de protoxyde d'azote doit être renforcée et des recherches supplémentaires sont nécessaires dans des domaines tels que l'épidémiologie, la pharmacologie, la toxicologie, l'offre et l'efficacité du traitement et des réponses.

Toute mesure de réponse doit tenir compte des usages légitimes et répandus de protoxyde d'azote par l'industrie, les soins de santé et les consommateurs. À l'heure actuelle, il existe peu d'alternatives au gaz pour ces usages, voire aucune. Il sera donc nécessaire de prendre conscience de cette question et de consulter ces partenaires.

Dans la plupart des cas, les pays ont eu recours à une série de mesures pour restreindre l'offre de protoxyde d'azote et assurer une promotion de la santé ciblée. Les **études de cas** incluses dans le rapport présentent diverses réponses adoptées au niveau national.

Notes

(1) Rapport disponible uniquement en anglais : *Recreational use of nitrous oxide: a growing concern for Europe*
Rapport: https://www.emcdda.europa.eu/publications/rapid-communication/recreational-use-nitrous-oxide-growing-concern-europe_en

Spotlight: https://www.emcdda.europa.eu/spotlights/spotlight-recreational-use-nitrous-oxide-laughing-gas_en

(2) Au XIXe siècle, les « soirées du gaz hilarant » étaient populaires parmi les membres de la classe supérieure britannique.

(3) Le Royaume-Uni n'est plus membre de l'EMCDDA, ayant quitté l'UE le 31 décembre 2020. Une étude de cas est fournie sur le Royaume-Uni, un pays non membre de l'UE, car la consommation de protoxyde d'azote y est établie depuis plus longtemps chez les jeunes, et ces expériences, y compris la réponse, peuvent être utiles pour éclairer les réponses dans d'autres pays.